

N°48

Mars 2014



Pour nous joindre

04 76 93 70 02

udai@wanadoo.fr

UDAI / URABA

63 route de Lyon

38140 APPRIEU

Site de la FFBA :

www.benevolat.org



le
Coin
des
Associations

Le coin des assos : annuaire et
manifestations des associations en
Rhône Alpes

Bulletin d'information

Compte rendu AG du 22 février 2014



Bilan moral

En présence de Monsieur Daniel CHARAMELET, premier adjoint de la commune de St Cassien, de Madame la Députée Michèle BONNETON, Monsieur Le conseiller générale Georges COLOMBIER et des représentants des associations adhérentes à l'UDAI.

Maurice BRIGARD Coprésident de l'UDAI chargé de la communication, ouvre cette 20ème Assemblée en remerciant la Municipalité de ST CASSIEN pour son accueil, ainsi que l'association du Comité des Fêtes pour son accueil et représentée par Monsieur Bernard MOULIN, qui s'est occupé de l'organisation.

Maurice BRIGARD excuse le Président du Conseil Général et Sénateur Monsieur VALLINI, Monsieur Didier RAMBAUD, Conseiller Général, Monsieur Yannick BELLE, conseiller général chargé des associations, Monsieur VEYRET, conseiller général du canton et Monsieur Paul MUMBACH président de la FFBA.

Maurice BRIGARD tient à remercier tous les partenaires qui nous soutiennent comme le Conseil Général de l'Isère, la DDJS et les communes qui nous subventionnent chaque année.

Maurice BRIGARD commence son bilan

moral en exprimant sa déception ainsi que celle des administrateurs de l'UDAI devant le manque de mobilisation des adhérents lors des 30 ans de la FFBA. En effet la Fédération avait choisi l'Isère pour fêter cet anniversaire, une grosse organisation avait été faite et seulement une 100ème de personnes s'est déplacée ! Il regrette que l'UDAI ne soit perçue la plupart du temps comme une association de service que l'on appelle quand on besoin...

Cela dit, tous les bénévoles de l'UDAI remercient chaleureusement ceux et celles qui ont fait le déplacement.

Avant de présenter les différents rapports, la parole est donnée à Madame BONNETON, députée de la 9ème circonscription. Madame la Députée reconnaît les compétences et l'expertise de l'UDAI et annonce que le secteur associatif sera au centre d'une proposition de loi pour l'année 2014, le gouvernement voulant faire du bénévolat la grande cause de l'année.

La parole est ensuite donnée à Monsieur Georges COLOMBIER, Conseiller générale, que nous remercions vivement pour son soutien et sa présence régulière.

Bilan financier

► Recettes totales = 73 860 €

- Cotisations 2014 (encaissées en 2013) : 16 302 €
- Recettes de fonctionnement et d'investissement : 57 558 € dont
 - Revenus d'activités : 7 372 € (13 %)
 - Cotisations 2013 : 36 840 € (64 %)
 - Subventions : 12 084 € (17 %)
 - Dons : 3 775 € (6 %)

Soit un auto financement de **83 %**

► Dépenses totales = 75 948€ dont :

- Fonctionnement = 59 646 €
- Provisions = 16 302 € (Cotisations 2014)

Résultat de l'exercice : - 2 088 €

Réserve de l'U.D.A.I. au 31/12/2013 = **9 025 €**

► A noter pour l'exercice 2013

Un résultat déficitaire s'expliquant en partie par la baisse des subventions FNDVA, mais les réserves de l'UDAI sont suffisantes et les finances restent saines.

Bilan adopté à l'unanimité des présents.

Bilan d'activités

1. Bilan des adhérents pour 2013 :

Légère baisse des adhérents avec 916 associations contre 925 en 2012. Sur la région plus de 1000 associations sont adhérentes au bénévolat associatif (UDAI et URABA).

2. Bilan des activités :

- Formations gratuites

Commission formation très active avec un total de 213 bénévoles formés contre 257 en 2012.

DATE	TYPE	LIEU	NOMBRE DE PRESENTS
16- fév	PRESIDENT/SECRETAIRE	CESSIEU	28
16-mars	TRESORIER	RIVES	32
6-avr	ASSURANCES	VERNAISON	12
20-avr	LES BUVETTES ASSOCIATIVES	ST CASSIEN	10
27-avr	PRESIDENT/SECRETAIRE	ST MARCELLIN	10
25-mai	TRESORIER	ST ROMAIN EN GAL	9
		TOTAL TRIMESTRE 1 =	101
21-sept	ORGANISATION DES MANIFESTATIONS	ST JEAN DE	15
28-sept	PRESIDENT/SECRETAIRE	L'ISLE D'ABEAU	27
19-oct	TRESORIER	CREYS MEPIEU	10
26-oct	LES BUVETTES ASSOCIATIVES	VERNAISON	19
23-nov	PRESIDENT/SECRETAIRE	CORBELIN	27
29-nov	TRESORIER	APPRIEU	14
		TOTAL TRIMESTRE 2 =	112
		TOTAL 2013 =	213

3. Commission « Sacem/Udai » :

Commission paritaire réunie le 17 décembre 2013 à Apprieu avec : Monsieur Bourson, directeur régional et Monsieur Carthonnet délégué Isère.

Une vingtaine de dossiers à l'étude dont la plupart ont pu trouver un accord. Trois dossiers restent en attente.

4. Trophée du bénévolat :

DATE	ASSOCIATION	LIEU	NOMBRE
MAI	COMITE DES FETES	VERNAISON	6
JUIN	BASKET CLUB	PAJAY	2
JUIN	FOYER RURAL	NOTRE DAME DE L'OSIER	1
JUILLET	ASOB	OYEU	1
NOVEMBRE	COMITE DES FETES	ROMAGNIEU	1

Ces trophées sont remis à des bénévoles méritants (jeune ou expérimenté) à la demande d'associations, de maires ou de conseillers généraux. Ces trophées sont personnalisés pour le bénévole. **Prix : 35 €**

N'hésitez pas à les demander ! Pour tous renseignements, Nadège au 04 76 93 70 02.

5. Partenariat FFBA/ESPACE BENEVOLAT

Ce partenariat a pris fin au 1^{er} janvier faute de contacts ! Sur l'année seulement 2 contacts avec des bénévoles.

Pour rappel Espace Bénévolat est une association chargée de la mise en relation d'associations et de bénévoles en recherche d'une activité.

Renouvellement du CA

Le Conseil 2013 se composait de 21 membres. Pour cette assemblée 4 administrateurs sont démissionnaires : Madame CHORIER Nadine de Chirens, Monsieur ODDOUX Georges de Roussillon, Monsieur Lucien PERRIN de Bonnefamille et Monsieur Pierre LALISBAN de Rochetoirin.

Il est important que tous les cantons, où l'U.D.A.I. est fortement implantée, soient représentés au C.A.

De plus, les administrateurs de l'UDAI peuvent aussi apporter leur expérience suivant l'activité associative qu'ils représentent.

Ils doivent aussi servir d'intermédiaires entre l'UDAI et les associations, les élus de leur secteur. C'est important pour mettre en place des formations, des réunions d'information. L'assemblée générale vote le CA avec 2 candidatures.

Le Bureau 2014 (élu le 8/03/14)

BRIGARD Maurice	de LA BATIE DIVISIN	➤ <i>Président chargé de la communication</i>
FERRER Jean Louis	d'APPRIEU	➤ <i>Président chargé de l'administratif</i>
COLOMBET Danielle	de L'ALBENC	➤ <i>Présidente chargée des Finances</i>
ORIOU Jean François	de BOURGOIN JALLIEU	➤ <i>Secrétaire</i>
GUGNOT Géry	de ROMAGNIEU	➤ <i>Secrétaire adjoint</i>
JAYET Gérard	d' OYEU	➤ <i>Trésorier</i>

Les administrateurs

BAZZOLI Gervais	d' AUBERIVES EN ROYANS
CHABANON Hervé	de BELLEGARDE POUSSIEU
CHORIER Max	de CHIRENS
DA SILVA PEREIRA Manuel	de La FORTERESSE
FOISSIER Luc	de SOLEYMIEU
GAUTHIER Henriette	de RIVES
LATTARD Jacqueline	de RIVES
MENGIN Jeannine	de TULLINS
MOULIN Bernard	de ST CASSIEN
PAGE Madeleine	de RIVES
TERRIER Jean Pierre	de LA COTE ST ANDRE
TRIGON Gérard	de CORBELIN
TRILLAT Jean Claude	d' ESTRABLIN
VIDON Gilles	de CREYS MEPIEU



Assurance individuelle : rappel

Votre adhésion à l'UDAI ou à l'URABA vous permet d'inscrire gratuitement 3 dirigeants pour une assurance individuelle et complémentaire (tous les détails sur le site www.benevolat.org rubrique « licence bénévole »).

Toutes les mises à jour qui ont été demandées ont été faites. Cependant certaines demandes n'ont pu aboutir en raison de manque d'informations (adresse incomplète, illisibilité...) ou plus d'inscrits que possible (4 ou 5 personnes).

Par conséquent nous vous invitons à vérifier que vos bénévoles soient bien assurés sur le site www.benevolat.org, rubrique « mon dossier » (votre identifiant est votre numéro d'adhérent sans le A devant, votre code secret est inscrit sur la page jointe à votre carte d'adhérent).

Les chiffres-cles

SMIC :

Le SMIC horaire brut est porté à **9.53 €** bruts, soit **1445,38 €** bruts par mois pour un salarié à 35 heures.

Décret n°2013-1190 du 19 décembre 2013, JO du 20.

PLAFOND DE SECURITE SOCIALE

En vigueur au 1er janvier 2014, le plafond de la Sécurité sociale est passé à **3 129 €** par mois. Pour l'année entière, ce plafond sera de **37 548 €**

Frais kilométriques des bénévoles pour la réduction d'impôt (instr. du 2 mars 2012 BOI 5 B-11-12)

Véhicule	Montant
Automobile	0,304 €
Vélomoteur,	0,118 €

Coût des publications :

- Forfait déclaration de création : 44 €
 - Forfait modification : 31 €
- Attention ces forfaits n'incluent plus l'envoi automatique du journal officiel.



Les petites nouvelles de l'UDAI

Concernant le protocole danse/gym/country, (contrat annuel pour la musique diffusée pendant les cours), plusieurs adhérents ont reçu de la délégation Sacem Grenoble, un contrat à signer malgré le fait de l'adhésion au protocole.

La FFBA a signifié au siège de la Sacem ce problème et nous vous transmettons la réponse dans laquelle il est bien mentionné **qu'aucun contrat supplémentaire ne doit être signé** dès lors que le coupon FFBA (le deuxième de la carte d'adhérent) a été retourné à la délégation :

« Bonjour monsieur Mumbach,

Je fais suite à notre conversation téléphonique d'hier au cours de laquelle nous sommes entretenus des démarches entreprises par certaines de nos délégations régionales auprès de vos adhérents qui organisent régulièrement des cours de danse et de gymnastique.

Après avoir consulté les délégués concernés, il est effectivement apparu, ainsi que vous l'avez indiqué, que suite à une incompréhension, il était proposé aux associations couvertes par le contrat national centralisé que nous avons mis en œuvre, un contrat général de représentation. Je vous confirme qu'il s'agit bien d'une mauvaise interprétation du cadre de notre accord de centralisation qui prévoit notamment de simplifier nos relations avec vos adhérents, en prévoyant une relation contractuelle au niveau de votre fédération, et non au niveau des adhérents.

Nous avons en conséquence rappelé aux délégués régionaux concernés la procédure existante et leur avons demandé de mettre fin à de telles pratiques.

[...]

J'espère que ces précisions auront permis d'éclaircir cette situation que nous regrettons très sincèrement.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire si besoin. »

Très cordialement.

Philippe Mattelon

Service des Licences

Formations gratuites 1er semestre 2014

TYPE	LIEU	DATE	HEURE
RESPONSABILITES ET ASSURANCE	L'ISLE D'ABEAU	22/03/14	9h/12h
PRESIDENT/SECRETAIRE	CHIRENS	12/04/14	9h/12h
LES BUVETTES ASSOCIATIVES	ESTRABLIN	26/04/14	9h/12h
TRESORIER	APPRIEU	17/05/14	9h/12h

Inscriptions **obligatoires** au 04 76 93 70 02 ou udai@wanadoo.fr